

ETUDE ET MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR DE GESTION DU TRAFIC DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE (SDAGT)

OBJECTIF Limiter la congestion récurrente du trafic sur les axes structurants de Toulouse

Document Source

Feuille de route 2018 - Action 21 (liée à l'action B1 du PPA)

Secteur concerné

Mobilité - Transports (Gestion des circulations)

Public concerné

Tout public

Pilote(s) de l'action



PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE

DIR Sud-Ouest

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Le dossier d'opportunité du SDAGT de Toulouse a été établi en concertation avec les membres du SGGD, et transmis au ministère en charge des transports pour approbation. Il définit les mesures de gestion du trafic routier qui apparaissent faisables et opportunes en vue de limiter la congestion du trafic sur les voies structurantes d'agglomération (VSA). Il comprend :

- une synthèse
- un dossier « diagnostic de fonctionnement du réseau structurant » qui a permis d'établir le diagnostic, d'identifier un certain nombre d'enjeux liés au trafic et de fixer les objectifs relatifs à la fluidité du trafic, à la fiabilité et à la régularité des temps de parcours, ou encore à la qualité de l'information des usagers
- un dossier « définition des stratégies et propositions de mesures »
- un rapport sur l'étude en simulation visant à évaluer a priori l'efficacité de mesures d'exploitation dynamique du trafic.

Les études d'opportunité concernent un périmètre plus large que le réseau routier national non concédé et ont permis d'identifier des stratégies déclinées en mesures :

- stratégie A : améliorer l'information routière
- stratégie B : mettre en oeuvre des mesures de gestion dynamique du trafic
- stratégie C : étudier des modifications d'infrastructures
- stratégie D : faciliter la circulation des bus sur les voies structurantes aux heures de pointe
- stratégie E : favoriser l'utilisation et une meilleure répartition des automobilistes dans les différents parcs relais
- stratégie F : appliquer les mesures prévues dans le plan de protection de l'atmosphère

Les prochaines études de niveau programme (phases 3 et 4 du processus) et la mise en oeuvre des mesures de gestion du trafic concernées porteront a minima sur le réseau routier national non concédé.

Partenaires associés

- Les membres du SGGD, et particulièrement Vinci Autoroutes / ASF
- Toulouse Métropole
- Tisséo-SMTC



CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

Sous réserve de l'approbation du dossier d'étude d'opportunité et de la mise en place des crédits nécessaires, le dossier programme pourrait être établi d'ici la mi-2019, et le début de sa mise en oeuvre pourrait intervenir en 2020.

Le dossier programme précisera le planning de la mise en oeuvre du SDAGT.

MOYENS MIS EN OEUVRE

- Les moyens financiers sont attribués par la ministère en charge ds transports (DGTIM/DIT)

FINANCEMENT

Estimation du coût global

Non établie à ce jour, sera réalisée au stade du programme

Partenaires financiers

IMPACT SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Estimation de l'amélioration de la qualité de l'air escomptée

Une évaluation de l'amélioration de la qualité de l'air attendue sera menée au cours de l'année 2021

Délai prévu pour la réalisation de ces objectifs

INDICATEURS DE SUIVI

- Indicateurs de congestion sur les VSA (voies structurantes de l'agglomération)
- Report de trafic sur le réseau secondaire

Ces indicateurs ne pourront être renseignés qu'après le début de la mise en oeuvre de cette opération.

Commentaire général sur l'action et son avancement

Action en cours

Le dossier d'opportunité a été approuvé par le ministère en septembre 2018. Le dossier programme est en cours de réalisation pour une validation prévue au premier semestre 2021.